

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 770 promulguant en C. F. S. l'arrêté du 10 juillet 1951, portant délégation de signature en matière d'achat de carburants et ingrédients destinés aux formations de l'Aéronautique militaire.

n° 770

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
10 août 1951

Numéro JO
n° 10 du 01/09/1951

Date du numéro
1 septembre 1951

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française, des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884
Vu l'arrêté du 10 juillet 1951 portant délégation de signature, en matière d'achat de carburants et ingrédients destinés aux formations de l'Aéro-nautique militaire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, l'arrêté du 10 juillet 1951 portant délégation de signature en matière d'achat de carburants et ingrédients destinés aux formations de l'Aéronautique militaire. Art. 2.—Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera Djibouti,

Le-Gouverneur
N.

SADOU